



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 104954

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la création d'une zone franche universitaire. À l'occasion de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007, le candidat de la majorité avait fait la promesse de la création d'une « zone franche universitaire ». Ainsi, il avait déclaré « les universités doivent devenir des zones franches fiscales pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs qui déposeraient des brevets et créeraient des entreprises ». Cette promesse n'ayant pas été tenue à ce jour, il lui demande si le Gouvernement envisage de faire une proposition en ce sens.

Texte de la réponse

Le développement de la recherche partenariale et de l'innovation a été retenu comme une priorité par ce Gouvernement. La mise en place de toute une série de mécanismes regroupés sur le terme générique de Grand Emprunt a été imaginée pour permettre la poursuite de cet objectif. Dans le domaine spécifique de l'innovation, la solution retenue a été la création des instituts de recherche technologique (IRT) et surtout des sociétés d'accélération du transfert technologique (SATT). Ces mécanismes ont été préférés à la création de zones franches universitaires.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104954

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3543

Réponse publiée le : 14 juin 2011, page 6330